

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mercredi 22 mars 2023 Paris & Visioconférence

En présentiel :

Frédéric WATTEBLED Président

Xavier ABRAMATIC Trésorier

Jean-François CHATELAIN Administrateur

Corinne BRIERE Secrétaire Générale

En visioconférence:

François BITAUD Administrateur Karine DESCHAMP Vice-Présidente Éric PROST TOURNIER Administrateur

Excusés:

Charlie **BOCAHUT** Administrateur Grégoire DELAGE Administrateur Benoît Président d'honneur **POINSOT** Erwann **PRIGENT** Administrateur Christophe **RUMEAU** Secrétaire Jean-Marc VITEL Administrateur

Adoption du compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 30 janvier 2023 :

Le compte-rendu de la réunion du 30 janvier est validé.

Point d'actualité :

Quelques éléments sur les TP:

- Le Conseil d'Orientation des Infrastructures (COI) privilégie le scénario intermédiaire pour le développement des infrastructures à venir. Il est plus écologique et développe une partie rail et moins d'importance pour les routes.
 - La FNTP défendait le scénario 3 avec plus de routes.
 - La FNTP met en garde au sujet de la Zéro Artificialisation Nette (ZAN) qui peut être un véritable frein au développement.
 - La ZAN prévoit que rien ne peut être créé sur des terres agricoles sauf si d'autres terres sont rendues pour l'agriculture. Cela se mesure au niveau national, régional et au niveau de l'agglomération.



En pièces jointes vous trouverez la synthèse du rapport et un résumé de la synthèse et les projets référencés.

Au niveau du nucléaire :

Le seul projet en cours est à Penly et pourrait générer pendant la construction jusqu'à 7.000 personnes sur le chantier.

La FNTP s'y intéresse de près car cela pourrait perturber la profession et potentiellement créer des problèmes de RH.

O GNR:

La suppression est toujours d'actualité et est programmée au 01 janvier 2024. Il n'y a visiblement plus de report possible.

La FNTP s'est rapprochée de l'industrie pour essayer de créer une réserve bloquée de biocarburant pour le BTP.

Représentation d'intérêts : la HATVP (Haute Autorité de la Vie Publique) va éditer de nouvelles règles.
 Aujourd'hui si l'on rencontre un élu pour un projet, ce doit être inscrit sur le registre.

Demain : il y a un projet d'évolution avec

- La réponse aux AO ne doit pas être déclarée
- L'arrêté de voirie non plus
- Les cotisations aux organisations professionnelles devraient être déclarées

Une note devra être faite pour en informer les adhérents lorsque ces nouvelles règles seront éditées.

o Les **clauses environnementales** vont devenir obligatoires dans les AO le 21/08/26. Aujourd'hui c'est au bon vouloir des maitres d'œuvre.

Cela concernera les marchés de services et d'achats.

Tour de table de la situation des entreprises des administrateurs :

Éric PROST-TOURNIER - ACTEMIUM VITROLLES

Pas beaucoup d'évolution par rapport au dernier point. Les sujets d'irrigations poussent les investissements.

C'est de plus en plus complexe avec les problèmes de recrutement

Karine DESCHAMP - FELJAS & MASSON

Les offres commencent à augmenter.

Au niveau de l'exécution, c'est bien chargé.

François BITAUD - NORIA CONCEPTION HYDRAULIQUE Les offres commencent à augmenter.

Pas de changement vas le dernier échange : l'acticité est soutenue ainsi que les AO.

Xavier ABRAMATIC - EIFFAGE GENIE CIVIL HYDRAULIQUE & RESERVOIRS

L'activité est correcte et le bureau d'étude est bien occupé.

Il y a toujours une lenteur administrative dans la prise de décision.

o Jean-François CHATELAIN - SOC :

En AURA, l'acticité est correcte.

Il y a un creux sur les AO : il y en avait un peu en début d'année mais cela baisse à un niveau peu rassurant.



Frédéric WATTEBLED – FOURNIE & CIE

Au niveau national la FNTP a annoncé que les AO commençait à remonter après une fin d'année en baisse.

Au niveau local : les AO étaient à un niveau plutôt calme sur le début de l'année et le reste.

Tendance à la baisse des prix de certains grands groupes.

Fébrilité de certaines sociétés

Refonte des index TP :

La dernière refonte des index date de 2014. La FNTP a pour projet de les actualiser pour qu'ils soient plus adaptés, modernisés avec l'évolution des métiers.

Un groupe de travail est créé avec la FNTP et les syndicats de spécialité. Le SNECOREP va y participer avec la présence de Jean-François CHATELAIN.

Il s'avère qu'aucun index ne corresponde à nos métiers et le SNECOREP va soutenir la création d'un nouvel indice qui lui soit propre.

Grace aux statistiques de la profession nous pouvons justifier d'un volume et d'un CA pour appuyer la pertinence de cette demande.

Le travail va consister à dimensionner l'index en ressortant des éléments d'affaires en cours et en regardant la comptabilité analytique pour en définir le poids moyens des éléments. Les prestations annexes ont déjà leur index et ne rentre pas en ligne de compte.

L'index qui sera proposé regroupera tous les équipements hors frais généraux.

Pour se faire, nous nous appuierons sur les données des chantiers de nos adhérents.

Le projet de tableau de répartition spécifique à notre métier sera sur la base de :

- Prestation intellectuelle (étude encadrement)
- Main d'œuvre
- Tuyauterie (Inox ou acier)
- Groupes de pompage
- Robinetterie, vantellerie
- Ballon antibélier
- Dégrilleur autres...
- Armoire électrique,
- Câbles
- Instrumentation, télégestion, accessoires électriques
- Métallerie serrurerie : trappes, levage, échelles, panier dégrillage
- Frais divers

Le planning est le suivant :

D'ici fin ai nous récoltons les fiches des adhérents avec la répartitions des couts pour faire un retour au groupe de travail en juin.

En septembre, le dossier, s'il est validé par le groupe de travail, sera transmis à l'INSEE.



La mise en place des nouveaux index sera en 2024.

o Campagne promotionnelle avec Monreseaudeau :

Nous avons lancé une campagne promotionnelle pour mettre en avant le SNECOREP et la parution de notre nouveau guide.

Nous sommes accompagnés par Monreseaudeau.

Plusieurs vidéos vont être diffusées sur notre page LinkedIn jusqu'à l'été avec :

- La féminisation dans les métiers de l'eau en 2023, où en sommes-nous ?
- Une vidéo institutionnelle sur le SNECOREP
- Une sur la sortie de notre guide
- Cinq vidéos nommées « Paroles des adhérents

Nous profitons pour partagés quelques chiffres de téléchargements de notre guide :

- Via notre site internet: 173 exemplaires
- Via la plateforme de Monreseaudeau : 305 exemplaires

Appel d'offre pour la nouvelle charte SNECOREP :

La consultation doit couvrir:

- Création nouveau stand Carrefour de l'eau
- Accompagnement sur le salon :

Installation & désinstallation

Présence surtout fin du salon

Stockage stand.

- Refonte site internet
- Refonte du Logo
- Charte de toute communication qui passe par les documents délivrés par la SNECOREP comme la Carte IP, mais aussi les communications LinkedIn ...

Trois prestataires vont être consultés pour un choix rendu lors de l'Assemblée Générale du 8 juin.

o Réflexion sur la création d'un label SNECOREP :

Proposition de créer un label SBECOREP qui pourrait être une référence pour les Maitres d'ouvrages et qui permettrait de se différencier des autres syndicats de la FNTP en mettant en avant notre légitimité.

Ce label permettrait d'attirer de nouveaux adhérents.

Le calendrier proposé est le suivant : un groupe de travail sera créer après la pause estivale avec une année de réflexion pour la mise en place.



Les administrateurs valident cette proposition.

O Assemblée Générale du 8 juin 2023 :

Le contact a été pris avec l'usine de Choisy le Roy pour régler le timing sur la matinée.

Le lieu du déjeuner sera à caler en fonction du programme de cette visite.

Mi-mai Frédéric prendra contact avec François Gemenne pour fixer ses sujets d'interventions.

Monreseaudeau nous accompagnera tout au long de la journée pour capter quelques images et nous faire un reportage.

Questions diverses.

✓ Demandes de Claude Frangin :

L'association « L'Eau à Lyon et la pompe de Cornouailles » organise les premières Assises du patrimoine hydraulique.

Cet événement est organisé dans le cadre des 20 ans de l'association EAL.

Sachant que, depuis la création de EAL, le SNECOREP nous a toujours soutenu, Claude Frangin à solliciter notre Président, pour accorder à EAL une subvention exceptionnelle, à convenir.

Le Conseil d'administration valide une subvention de 3 à 4 K€ selon les besoins de cette manifestation.

Suite à l'échange entre Frédéric et Claude, il a été convenu que le SNECOREP participera à hauteur de 3.500€. Une convention va être rédigée entre le SNECOREP et EAL.

✓ Demande de Pascal BERNARD - ABB

ABB évalue la possibilité de traduire en anglais le guide. La promo pourrait être faite dans tous les pays où ABB est présent....

Il demande si le SNECOREP peut être intéressé et si oui comment valoriser le nom d'ABB sur le sommaire du guide.

Le Conseil d'administration ne valide pas cette demande : la traduction n'est pas un projet actuel et surtout aucune société ne doit être plus mise en avant.

Pour rappel n'est pas adhérente au SNECOREP à ce jour.

✓ Thierry VERMERSCH I Directeur Commercial LACROIX

Il propose d'intervenir lors d'une assemblée générale ou d'un autre moment afin de présenter les enjeux de la digitalisation et de la cybersécurité des réseaux d'eau. Il s'agit d'un thème majeur pour les collectivités aujourd'hui.



Le Conseil d'administration retient cette proposition. L'idée serait de proposer une demi-journée thématique qui se tiendrait à l'automne et qui aurait pour thème la cybersécurité. Ce serait une version plus experte par rapport à notre première visioconférence qui abordait le sujet de façon générique.

✓ Benoit BARDY - AGROTEC

La campagne d'inscription pour intégrer la licence professionnelle Chargé de Projet Electro-hydro-mécanique pour systèmes de pompage est en cours.

Cette licence en alternance de niveau bac + 3 portée par l'IUT Lyon 1, le lycée Galilée et le lycée Agrotec de Vienne vise à former des techniciens spécialisés dans les systèmes de pompage.

La diffusion de cette campagne a été faite auprès de nos adhérents. Il serait bien que nous ayons un retour de l'établissement pour savoir si des adhérents vont accueillir des apprentis de cette formation.

* *

*